

La ville d'Ecully

Inscription sur le registre canicule et grand froid



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



**Mouillez-vous
le corps**



**Fermez les volets
et fenêtres**



**Privilégiez
les activités douces**



**Mangez frais
et équilibré**



**Évitez
l'alcool**



**Prenez des nouvelles
des plus fragiles**



EN CAS DE MALAISE,

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)



La commune et le Centre Communal d'Action Sociale se mobilisent pour organiser une veille sanitaire et sociale accrue en période estivale, notamment en cas de fortes chaleurs et en période de grand-froid.

Toute personne âgée ou handicapée peut s'inscrire sur le registre du C.C.A.S., notamment si elle se sent vulnérable du fait de son isolement. Ce recensement permettra une intervention ciblée des services sociaux, en cas de déclenchement du plan canicule, ou plan grand-froid par le Préfet.
C.C.A.S. : Mairie d'Écully , Place de la Libération. Tél. : 04 78 64 17 00.

[Télécharger la fiche d'inscription sur le registre canicule](#)



MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération
CS 80212
69134 écully Cedex

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h
Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même
horaires sauf lundi : journée continue
de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout
accepter

Personnaliser